



CROQUEURS D'AUDIENCE SOUS LES TRAITS DE LA JUSTICE



DU 30 MARS AU 29 MAI 2011

Maison du Dessin de Presse
Rue Louis de Savoie 39 – 1110 Morges
www.maisondudessindepresse.ch

Croqueurs d'audience

Sous les traits de la justice

Du 30 mars au 29 mai 2011

La Maison du Dessin de Presse à Morges explore l'univers juridique en présentant du 30 mars au 29 mai 2011 plus de 70 croquis de trois dessinateurs de procès : Cecilia Bozzoli, Gilles-Emmanuel Fiaux et Patrick Tondeux. Collaborateurs réguliers pour des quotidiens romands (*Le Temps*, *24 Heures*, *Le Matin* et *la Tribune de Genève*) et la télévision, ils illustrent depuis dix ans les chroniques d'audience. Spectateurs privilégiés des affaires qui défraient l'actualité, ils nous dévoilent leur regard humain et passionné sur *les gens de justice* chers à Daumier. Quel regard ces croqueurs d'audience portent-ils sur cette condition humaine?

La loi du dessin

En Suisse, à l'instar d'autres législations européennes, les photographes et autres preneurs d'images ou son, sont interdits des salles d'audience. Du fait que les procès sont généralement publics, la justice entend ainsi protéger la personnalité et la présomption d'innocence des accusés. Une protection qui s'étend à tous les protagonistes et qui assure l'ordre et la sérénité des débats. Comme le dessin d'audience est considéré par la loi comme une interprétation subjective de la réalité, la presse fait donc appel à des dessinateurs pour représenter le déroulement des affaires judiciaires.

Profession : croqueur d'audience

Le croquis d'audience est ainsi une manière de détourner l'interdiction tout en illustrant les histoires des procès qui font l'actualité. Sur l'arc lémanique, ils sont trois à se partager les pages des quotidiens romands. **Cecilia Bozzoli** collabore pour *Le Temps*, **Gilles-Emmanuel Fiaux** pour *24 Heures* ou *Le Matin* et **Patrick Tondeux** publie dans la *Tribune de Genève*. Un métier à temps partiel qu'ils exercent sur appel depuis quelques années.

Une comédie humaine

L'exposition accrochée à Morges rend compte des procès qui ont marqué l'actualité tout en questionnant le microcosme singulier de l'univers juridique. Accusés, témoins, victimes, avocats ou magistrats, ils se partagent le temps d'une procédure la scène du tribunal sur laquelle délits et autres crimes vont être jugés. Sous les traits de la justice, les dessins d'audience captent une réalité cachée. Ils exhibent les protagonistes inconnus d'un fait divers qui le plus souvent finit dans l'oubli. Pourtant, des affaires célèbres demeurent présentes dans la mémoire collective. Elles laissent leur trace et interrogent le fonctionnement de la machine judiciaire et, par répercussion, de notre société.

LES CROQUEURS D'AUDIENCE

Cecilia Bozzoli

« Le rôle du dessinateur est de montrer la personne impliquée, ses attitudes, ses émotions. Le dessin est représentatif du moment, c'est un instantané. J'essaie de capturer les protagonistes dans leurs attitudes les plus typiques. Croquer l'attitude, rend le dessin plus intéressant. »

Son nom dévoile ses origines, tout comme une légère intonation chantante dans la voix. Cecilia Bozzoli est née en 1957 à Gênes, en Italie, dans un environnement artisan et artistique : entre un aïeul sculpteur sur bois et un père ébéniste, peintre et *fumettista*. La vocation du trait semble héréditaire chez les Bozzoli. A douze ans, elle quitte sa terre natale pour Lausanne, où elle obtient une licence en sociologie. Mais l'attrait du dessin la pousse à se lancer dans l'illustration. Au fil des ans, cette autodidacte se forme à diverses techniques graphiques (BD historique, peinture à l'huile, dessin hyperréaliste...). C'est grâce au dessin de presse que Cecilia Bozzoli aboutit au croquis d'audience. Une demande d'une chroniqueuse judiciaire et elle se retrouve assise dans un prétoire, un bloc en mains, concentrée à immortaliser le moindre mouvement de l'affaire Dorsaz. C'était en 1998. Depuis, elle dessine régulièrement pour le quotidien *Le Temps* où, de son trait vif et précis, elle croque les gens de justice. Ses dessins ont aussi été montrés dans des émissions télévisuelles.

« La collaboration avec le chroniqueur est très factuelle. Je lui demande un résumé de l'affaire, et qui sont les protagonistes. Si j'ai le temps, j'essaie de me documenter avant, pour essayer de me mettre en tête leur visage, leur profil. Le jour du procès, l'enjeu est de savoir comment je serai placée dans la salle. Le placement est très important, car souvent les principaux acteurs sont de dos. »



Avocat



Magistrat

Gilles-Emmanuel Fiaux

« Les croquis amènent une note poétique et humaine dans un univers de lois réglé et rigide. »

Il signe GEF, qu'il prononce à la française. Né en 1974, ce veveysan de naissance se passionne dès son jeune âge pour le dessin et la BD. Une vocation qui le mène à suivre la formation en arts plastiques de l'Ecole Emile Cohl de Lyon. Son diplôme en poche, il démarque dès 1996 les magazines et les éditeurs en quête d'illustrateurs. Présent à Morges pour dessiner la construction de la galère « la Liberté », il développe un intérêt particulier pour le croquis d'observation. *« J'aime croquer, c'est un travail sur le vif qui nourrit le travail en atelier. »* Cette expérience le conduit à proposer son coup de crayon aux rédactions. Le journal *24 Heures* l'engage dès 2003 comme dessinateur de procès. Sa première affaire se déroule à Nyon, l'histoire *« d'un Kosovar qui avait tué sa femme et l'avait enterrée dans le jardin. »* Une première expérience qui l'impressionne, mais ne l'arrête pas. Dès lors, il arpente les différentes salles d'audience, mandaté par le quotidien lausannois ou le journal *Le Matin*. Ses croquis sont également filmés pour la télévision.

« Le croquis d'audience est une interprétation. Je ne recopie pas, mon but est d'être neutre. Je ne cherche pas volontairement à passer un message. J'essaie de dessiner la personne en une image qui la traduit le mieux possible. Je ne juge pas, ce n'est pas mon boulot! »



Accusés



Salle d'audience

Patrick Tondeux

« Un procès est un lieu éminemment humain. Ça révèle une part de nous. J'ai la passion des gens jugés en audience, je les espionne à ma manière. »

Il arbore une allure de marin et affiche un tracé fin et aérien. Des qualités que le dessinateur présente dès le premier coup de pinceau. Ses origines niçoises y sont peut-être pour quelque chose ! Né en 1949, Patrick Tondeux quitte sept ans plus tard la Côte d'Azur pour Genève. Il entame par la suite des études de graphiste, un métier qu'il exerce toujours comme indépendant. Avec une consœur, il fonde sa propre agence de graphisme « Kohler & Tondeux ». Grâce à une rencontre avec le journaliste Claude Monnier dans le courant des années 1980, il prend en charge la direction artistique du *Temps stratégique*. Dès 2004, il illustre régulièrement les comptes rendus de procès pour la *Tribune de Genève* ou la Télévision suisse romande. Une collaboration qui l'a amené à se réappropriier l'univers judiciaire. *« Quand les procès durent plusieurs jours, j'ai le sentiment d'appartenir à une troupe de théâtre. »* Un microcosme aquarellé qu'il a exposé au Palais de justice de Genève fin 2010.

« Même le pire des monstres a une part de nous, et nous de lui. Chez nous, les pulsions qui mènent au crime, sont simplement retenues. »



Avocat



Accusé

INFORMATIONS PRATIQUES

Exposition	30 mars – 29 mai 2011
Vernissage	Mardi 29 mars dès 18h00 En présence des trois artistes.
Lieu	MAISON DU DESSIN DE PRESSE Centre culturel de Morges – Grenier Bernois Rue Louis-de-Savoie 39 CH-1110 Morges
Horaires	Du mercredi au dimanche de 14h à 18h Fermeture lundi, mardi et jours fériés Entrée libre
Informations	+41 21 801 58 15 www.maisondudessindepresse.ch
Scénographie	Lucette Boillat et Gazus Gagnebin Atelier Arrière-scènes

ANIMATIONS

Projections	<p>En collaboration avec la programmatrice du cinéma Odéon à Morges, trois projections de films documentaires autour de la thématique du tribunal auront lieu les mardis durant le mois de mai (3, 10 et 24 mai) dans la petite salle.</p> <p>Ces films tentent d'approcher l'univers juridique au moyen d'une technique bannie des salles d'audience. Ils montrent ce qui est généralement invisible aux caméras.</p>
Débats	<p>À l'issue des projections du 3 et du 24 mai, un débat suivra avec des invités issus du milieu juridique. Ils seront présents pour penser et répondre à la question de la « justice » et de la quête de la « vérité » dans les procès.</p>
Contact Presse	Maria Da Silva Tél : +41 21 801 58 15 Portable : +41 76 505 65 66 contact@maisondudessindepresse.ch